



Être parent de préados ou d'ados à  
**l'ère numérique**



CENTRE CANADIEN *de* PROTECTION DE L'ENFANCE™

*Aider les familles. Protéger les enfants.*



**CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™**  
Aider les familles. Protéger les enfants.

Le Centre canadien de protection de l'enfance ([protegeonsnosenfants.ca](http://protegeonsnosenfants.ca)) est un organisme de bienfaisance enregistré voué à la sécurité personnelle des enfants. Il offre de nombreux programmes, services et ressources pour aider les Canadiennes et les Canadiens à protéger les enfants et à réduire les risques de maltraitance à leur endroit.

**cyberaide!ca™**

Cyberaide.ca est la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Cyberaide.ca offre aussi aux Canadiens un centre d'information, de ressources et d'orientation pour les aider à assurer leur sécurité et celle de leurs enfants sur Internet.

[cyberaide.ca](http://cyberaide.ca)

**enfantsportesdisparus.ca™**

EnfantsPortesDisparus.ca est le centre de ressources canadien sur les disparitions d'enfants. Ce programme aide les familles éprouvées à retrouver leur enfant et diffuse du matériel de sensibilisation sur la prévention des disparitions d'enfants.

[enfantsportesdisparus.ca](http://enfantsportesdisparus.ca)

**enfants avertis™**

Enfants avertis est un programme d'éducation à la sécurité pour les élèves du primaire-secondaire. Il vise à outiller les enfants contre la maltraitance. Il s'inscrit dans une démarche de proximité afin de mieux faire connaître les stratégies de sécurité et de protection des enfants.

[enfantsavertis.ca](http://enfantsavertis.ca)

**PRIORITÉ JEUNESSE™**

Le programme Priorité Jeunesse aide les organismes à offrir un milieu sûr aux enfants. Il propose des stratégies, des politiques et une approche méthodique pour réduire les risques d'abus pédosexuels.

[prioritejeunesse.ca](http://prioritejeunesse.ca)



# Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique

## Table des matières

Cyberaide.ca : Le signalement, c'est important



**2**

**6**



Autoexploitation juvénile : Ce que les parents d'ados doivent savoir

Que faire si votre enfant est victime de cyberintimidation?



**8**

**12**



Utiliser un téléphone intelligent en toute sécurité

La popularité grandissante des applis auprès des préados et des ados



**14**

**18**



Leurre par Internet : Ce que tout parent doit savoir

Parler de relations saines avec votre ado



**20**



Pour plus de détails :  
[https://protegeonsnosenfants.ca/video-get\\_involved](https://protegeonsnosenfants.ca/video-get_involved)



© Centre canadien de protection de l'enfance inc., 2013, pour le contenu et les illustrations. Tous droits réservés. Toutes les photos sont fournies par Thinkstock comme l'indique la mention à côté de chaque image. Si vous souhaitez reproduire ou réimprimer certains articles, veuillez nous en demander l'autorisation par écrit à l'adresse [contact@protegeonsnosenfants.ca](mailto:contact@protegeonsnosenfants.ca).

Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique est une publication du Centre canadien de protection de l'enfance inc., un organisme de bienfaisance enregistré (BN#106913627RR0001) voué à la sécurité personnelle des enfants. Notre but est de prévenir la maltraitance des enfants en offrant des programmes et des services à la population canadienne. Visitez notre site : [protegeonsnosenfants.ca](http://protegeonsnosenfants.ca).

Les consignes de sécurité et autres renseignements fournis dans le présent document n'ont d'autre but que d'informer le lecteur, non de le conseiller. Il revient au lecteur d'évaluer ce contenu en fonction de sa propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant à protéger et de tout autre élément pertinent.

« CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE », « Priorité Jeunesse », « Cyberaide!ca », « Enfants avertis » et « Une porte grande ouverte » sont des marques déposées; et « EnfantsPortesDisparus.ca », « AidezMoiSVP.ca » et « EDUCATIONtextuelle.ca » sont utilisés comme marques de commerce du Centre canadien de protection de l'enfance inc.



LE SIGNALEMENT, C'EST IMPORTANT



Autoexploitation juvénile, cyberintimidation, leurre d'ados sur Internet : on dirait que les médias nous rapportent presque tous les jours de nouvelles histoires de jeunes empêtrés dans situations très complexes de ce genre, ce qui exacerbe inévitablement les craintes des parents de préados et d'ados quant à la sécurité et au bien-être de leurs enfants. Il est donc essentiel d'avoir à notre disposition des ressources fiables qui nous aideront à mieux comprendre ces problématiques, à outiller nos enfants pour les rendre moins vulnérables et à savoir quoi faire si nos enfants se retrouvent dans pareilles situations.

Il est bon de savoir que, lorsqu'un enfant est victime d'exploitation sexuelle sur Internet, il existe un endroit où l'on peut signaler l'incident et obtenir des renseignements importants en matière de sécurité. Cet endroit, c'est Cyberaide.ca : la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Ce programme du Centre canadien de protection de l'enfance fait partie de la Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet. Cyberaide.ca offre aux Canadiennes et aux Canadiens un service de première ligne où signaler leurs inquiétudes à l'égard des enfants exploités sexuellement sur Internet. Cyberaide.ca aide beaucoup à alléger la tâche des forces policières en s'occupant d'analyser et de trier les signalements. Les signalements concernant des incidents potentiellement illégaux sont rapidement retransmis au service concerné.

*(Suite à la page suivante)*

**On n'insistera jamais assez sur l'importance de signaler à Cyberaide.ca les cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Depuis 11 ans, Cyberaide.ca a reçu plus de 94 000 signalements venant du public. Ces signalements ont mené à l'arrestation de plus de 125 individus, à la prise en charge de plus de 62 enfants en situation d'abus, à l'envoi de plus de 8,6 millions de documents de sensibilisation à la grandeur du Canada et, surtout, à la protection d'innombrables enfants.**

Les signalements transmis à Cyberaide.ca sont également une source d'information dont s'inspire le Centre canadien pour produire du matériel de sensibilisation destiné aux parents, aux écoles et aux groupes sociaux. C'est ainsi que nos articles sur le leurre par Internet et les relations saines s'inspirent d'une étude exclusive de Cyberaide.ca portant sur 264 signalements d'incidents de leurre transmis par la population. Cette étude est venue enrichir les connaissances sur cette activité criminelle et les mesures à prendre pour mieux protéger nos enfants.



L'article sur l'autoexploitation juvénile est un autre exemple d'utilisation des données compilées par Cyberaide.ca pour créer des ressources axées sur un problème particulier. En 2005, Cyberaide.ca a commencé à observer une augmentation constante des signalements venant de jeunes qui, souvent, étaient en situation de détresse et voulaient savoir comment faire pour retirer d'Internet des photos ou des vidéos à caractère sexuel d'eux-mêmes. Dans certains cas, ce sont les auteurs mêmes de ces images qui les avaient distribuées à d'autres jeunes. Cette forme d'« autoexploitation juvénile » (que les médias appellent *sexting*) dégénère parfois en cyberintimidation. La multiplication de ces incidents, particulièrement depuis deux ans, suscite bien des inquiétudes, et le Centre canadien a résolu de créer le site AidezMoiSVP.ca, qui aide les jeunes à faire face aux conséquences négatives de la production et de la diffusion d'images à caractère sexuel sur Internet.



AidezMoiSVP.ca

Ce site aide concrètement les ados à reprendre le contrôle de la situation; il leur explique par exemple comment faire cesser la propagation d'images à caractère sexuel sur Internet et comment s'y prendre pour obtenir l'aide d'un adulte de confiance.



BrandX Pictures/Thinkstock

Un guide a donc été créé pour venir en aide aux écoles et aux familles confrontées à un incident d'autoexploitation juvénile et leur proposer des moyens de soutenir les jeunes lorsqu'ils sont impliqués dans des situations aussi complexes. Ce guide intitulé *Stratégies d'intervention et de prévention pour les écoles et les familles* vient sensibiliser les écoles au problème de l'autoexploitation juvénile et les outiller pour faire face à la situation lorsque leurs élèves sont confrontés à un incident d'autoexploitation juvénile.



Depuis un an, Cyberaide.ca enregistre une hausse de 162 % du nombre de signalements venant de la population; il faut y voir une prise de conscience de plus en plus grande que la protection des enfants, c'est l'affaire de tous. Signaler un cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet à Cyberaide.ca peut mener non seulement à la prise en charge d'un enfant en situation d'abus et à l'arrestation d'un pédocriminel, mais aussi, par ricochet, à la production de matériel d'éducation à la prévention qui renforcera la sécurité personnelle des enfants et les rendra moins vulnérables à la maltraitance. Nous sommes convaincus qu'en unissant nos efforts, nous parviendrons à rendre nos communautés plus sûres pour nos enfants.

# Autoexploitation juvénile :

## CE QUE LES PARENTS D'ADOS DOIVENT SAVOIR

Comme parent, il peut être difficile d'apprendre que son enfant a été l'instigateur d'un incident d'autoexploitation juvénile (souvent appelé « sexting » par les médias). L'autoexploitation juvénile se définit généralement comme le fait, pour une jeune personne, de créer et de transmettre ou de partager avec d'autres jeunes des photos ou des vidéos à caractère sexuel par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques (messagerie sur téléphone cellulaire, applications de messagerie, réseaux sociaux, etc.)

Si votre enfant a été impliqué dans un incident d'autoexploitation juvénile, vous vivez sans doute des émotions de toutes sortes : gêne, honte, colère, une certaine vulnérabilité ou de l'incertitude quant à ce qui pourrait se passer. Rassurez-vous : il est tout à fait normal de vous sentir ainsi.

**Il est très important de surveiller les interactions entre votre enfant et ses camarades après un incident d'autoexploitation juvénile. Votre enfant pourrait être pris à partie par ses pairs et subir de l'intimidation ou du harcèlement verbal voire physique dans certains cas et se faire rejeter. Chez certains enfants, cela provoque des sentiments d'isolement, de honte, d'impuissance et d'humiliation. Prenez toute menace de violence auto-infligée au sérieux et demandez aussitôt une aide professionnelle.**

**Pour aider les parents à faire face à ce problème social grandissant, le Centre canadien de protection de l'enfance (par l'entremise de son programme Cyberaide.ca) a créé un Guide pour les familles. Pour en savoir davantage, cliquez [cyberaide.ca/autoexploitation\\_juvenile](http://cyberaide.ca/autoexploitation_juvenile).**



À savoir pourquoi un jeune se retrouve impliqué dans un incident d'autoexploitation juvénile, les raisons sont multiples, tout comme les répercussions de l'incident sur le jeune en question. Certains jeunes se sentiront mal à l'aise et extrêmement vulnérables, tandis que d'autres (notamment celui dont la photo a été prise ou diffusée, ou celui qui a pris ou fait circuler la photo ou la vidéo de quelqu'un d'autre) se retrancheront dans une apparente indifférence et auront l'air de ne pas se rendre vraiment compte du préjudice que les images ou les agissements en question peuvent avoir causé, ou encore des conséquences à long terme de la situation.



Stock Image/Thinkstock

## Ce qu'il faut savoir sur cette problématique

- 1** Sachez que les adolescents ne racontent généralement pas à leurs parents les expériences dont ils sont gênés ou dont ils ont honte; ne tenez pas pour acquis que vous serez mis au courant s'il y a un problème.
- 2** C'est normal que les jeunes fassent des erreurs de jugement; cela fait partie de leur apprentissage. Lorsqu'un ado fait une erreur, faites en sorte qu'il en tire une leçon et encouragez-le à faire la distinction entre l'erreur de jugement et l'image qu'il se fait de lui-même.
- 3** La circulation de photos ou de vidéos à caractère sexuel entre les jeunes et leur diffusion par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques peut avoir des répercussions à court et à long terme. Ces répercussions dépendront de la personnalité de l'ado, de son tempérament, de ses réseaux de soutien et de sa résilience.

## Conversations à avoir avec votre adolescent

- 1** Parlez à votre ado de la différence entre une relation saine (où il y a de l'amour, du respect, de l'affection) et une relation malsaine (où il y a de la manipulation, de l'intimidation, des pressions). Rappelez-lui que, dans une relation saine, votre ado n'a pas à subir de pression venant de l'autre pour s'engager dans des conversations sexuellement explicites ou partager des images à caractère sexuel.
- 2** Faites comprendre à votre ado l'importance de l'établissement et du respect des limites de chacun dans l'espace numérique. Les renseignements que votre ado partage et ceux qui concernent autrui doivent être protégés et traités avec respect (ils ne doivent pas être dévoilés à d'autres). Faites valoir que ce principe continue de s'appliquer après la fin d'une relation.
- 3** Parlez à votre ado des problèmes qui peuvent arriver lorsqu'on partage des renseignements à caractère privé ou intime, comme des photos ou des vidéos transmis électroniquement. Des images ainsi transmises peuvent facilement être utilisées de façon malavisée par la suite. Le destinataire pourrait les montrer à ses amis, les retransmettre ou les publier sur Internet, ou s'en servir pour manipuler l'autre personne et la contraindre à se livrer à d'autres activités sexuelles.
- 4** Expliquez à votre ado qu'il peut être illégal de produire, de posséder ou de distribuer des photos ou des vidéos de personnes mineures nues ou représentées de façon sexuellement explicite.



Wavebreak Media/Thinkstock

QUE FAIRE SI  
VOTRE ENFANT  
EST VICTIME DE

## cyberintimidation?

Depuis deux ans, le Centre canadien de protection de l'enfance observe une hausse marquée des signalements à Cyberaide.ca venant de jeunes de 12 à 17 ans. Une grande partie de ces signalements porte sur la production de photos ou de vidéos à caractère sexuel et leur diffusion auprès d'autres jeunes par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques, parfois dans un contexte de cyberintimidation. Lorsqu'un enfant est exploité ou abusé sexuellement et que les torts qu'il subit sont immortalisés sur support technologique, le traumatisme prend souvent une autre dimension.

**Pour le Centre canadien de protection de l'enfance, la cyberintimidation est une forme d'intimidation extrême entre jeunes par l'entremise de la technologie. Il s'agit d'un comportement abusif, ciblé, délibéré et répétitif destiné à causer du tort à une autre jeune personne.**

Nous estimons que les enseignants, les policiers scolaires, les familles et l'ensemble de la société ont tous un grand rôle à jouer auprès des jeunes victimes de cyberintimidation. Si vous craignez que votre enfant soit victime de cyberintimidation, voici ce que vous pouvez faire :

### **1** Demandez à votre enfant de couper les contacts avec l'intimidateur.

**Assurez-vous que votre enfant NE RÉPONDE PAS à l'intimidateur.**

Dites-lui d'ignorer toute tentative de l'intimidateur pour engager la conversation ou le dialogue (en l'évitant ou en l'ignorant et en s'abstenant de répondre à ses textos ou messages par Internet). Expliquez-lui que le fait de répondre à l'intimidateur ne pourrait qu'inciter ce dernier à multiplier les attaques à son endroit. Cette stratégie est d'une importance capitale si votre enfant est victime de menaces ou de chantage; le cas échéant, signalez immédiatement la situation à la police.

**Demandez à votre enfant de modifier ses paramètres de confidentialité sur les sites de réseautage social et de bloquer l'intimidateur ou de le retirer de sa liste d'amis ou de contacts.** La plupart des sites permettent aux utilisateurs de déterminer qui peut consulter leur profil, y publier des messages ou leur en envoyer, et beaucoup offrent la possibilité de bloquer certains correspondants ou de les retirer. Ces options permettront à votre enfant de limiter ou d'éliminer les contacts non désirés avec l'intimidateur. Ainsi, il sera moins exposé aux messages hostiles, et les propos de l'intimidateur auront aussi moins d'effet sur lui. *Avant de retirer l'intimidateur, il serait bon que votre enfant fasse une copie des messages qu'il a reçus si jamais l'intervention de la police devenait nécessaire.*

**Demandez à votre enfant de changer son adresse courriel et son nom d'utilisateur.** Cela lui permettra — et c'est important — de se distancer émotionnellement des messages cruels qui circulent peut-être sur Internet. Il peut aussi se créer de nouveaux comptes dont l'existence ne sera connue que de ses proches et amis en qui il a confiance.

*(Suite à la page suivante)*

## 2 Occupez-vous des photos ou des vidéos à caractère sexuel publiées sur Internet, le cas échéant.

Contactez les opérateurs du site où se trouvent les images en question. Les sites populaires (p. ex. Facebook<sup>MD</sup>, Twitter<sup>MD</sup>, Instagram<sup>MD</sup>) ont un mécanisme de signalement, et plusieurs traitent en priorité les situations impliquant des jeunes. Si le signalement contient les bonnes informations, il y a de bonnes chances que les images en cause soient retirées. Par exemple, il est important d'indiquer l'adresse exacte du site où les images sont publiées et l'âge de votre enfant au moment où les images ont été prises, de mentionner votre enfant comme étant la personne apparaissant sur les images et d'ajouter que votre enfant n'a pas publié ces images, n'a jamais consenti à leur publication et s'oppose à leur maintien en ligne. Pour plus de détails sur la marche à suivre pour contacter les sites populaires, consultez le site [AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca).

## 3 Dénoncez l'intimidateur.

Dénoncez l'intimidateur à l'école de votre enfant. Si votre enfant se fait intimider par des camarades d'école, il est important d'en informer des personnes en position d'agir, comme les membres de la direction.

Faites un signalement à l'opérateur du site ou du service de téléphonie cellulaire. Si votre enfant se fait intimider sur Internet, il peut signaler la situation aux opérateurs du site



Hemera/Thinkstock

ou du service que l'intimidateur utilise pour s'en prendre à lui (p. ex. Facebook<sup>MD</sup>, Twitter<sup>MD</sup>, etc.). Si l'intimidation se fait par texto, consultez l'opérateur du service de téléphonie cellulaire pour voir comment bloquer un correspondant.

Dénoncez l'intimidateur à la police. Selon les circonstances, les personnes impliquées et l'ampleur de la situation, une affaire d'intimidation peut correspondre à des infractions au *Code criminel* du Canada (harcèlement criminel, intimidation, extorsion, libelle diffamatoire, usurpation d'identité, utilisation non autorisée d'un ordinateur, méfait concernant des données, etc.).

**N.B. Si vous craignez que la situation ait quelque chose d'illégal, il est extrêmement important de faire un signalement à la police dès que possible.**

## 4 Faites valoir l'importance des amis.

Faites valoir à votre enfant l'importance de ses amis. La présence d'amis intimes à ses côtés peut sécuriser votre enfant, lui apporter du soutien et lui donner la force de surmonter cette épreuve difficile.

### EN CAS D'INTIMIDATION CONTRE D'AUTRES JEUNES OU DES AMIS

Souvent, les jeunes ne savent trop quoi faire lorsqu'un autre jeune ou un ami se fait intimider et jugent que le silence est la meilleure des options. Ils se diront peut-être : ce n'est pas mon problème, ce n'est pas mon ami, je ne l'aime pas de toute façon, elle le mérite, je préfère ignorer ce qui se passe pour ne pas empirer les choses, je n'ai pas envie d'être la prochaine cible, etc.

Il est important que les jeunes puissent manifester leur opposition au mauvais traitement d'autrui par différents moyens, et **les adultes doivent insister là-dessus**. Voici quelques moyens à leur disposition :

- Refuser de participer (p. ex. s'abstenir de cliquer « J'aime » ou de retransmettre des messages hostiles) et rester en dehors de la situation.
- Inclure la victime d'intimidation dans des activités de groupe (prendre le repas du midi entre amis, etc.).
- Contester les messages hostiles par des commentaires comme « C'est pas correct », « Moi je la trouve super », etc.
- Dire à la victime qu'elle ne mérite pas ce qui lui arrive et que ce n'est pas correct.
- Mettre un adulte de confiance au courant de la situation.



# Utiliser un téléphone intelligent en toute sécurité

iStockPhoto/Thinkstock

Pour les parents et les ados, le téléphone intelligent est utile à la fois comme moyen de communication et comme dispositif de sécurité. Or, comme la plupart des technologies, il comporte aussi des risques pour la sécurité de son utilisateur. Pour la sécurité de votre enfant, il est important que vous connaissiez les mesures à prendre pour qu'il en fasse une utilisation prudente.

## Consignes de sécurité importantes

**1** Prenez le temps de vous familiariser avec les fonctions de l'appareil. Est-il muni d'applications préinstallées (comme Instagram<sup>MD</sup> et Facebook<sup>MP</sup>) ou de jeux avec lesquels vous devriez vous familiariser? Comprenez-vous le fonctionnement des services de géolocalisation et pourquoi il peut être important de les désactiver pour les photos et certaines applis?

Il est normal qu'un ado fasse des erreurs. Avertissez-le lorsqu'il omet d'utiliser son téléphone de façon responsable et rappelez-lui souvent qu'il peut vous parler sans crainte de tout ce qu'il vit.

**2** D'emblée, dites à votre ado que vous exercerez un droit de regard sur la manière dont il utilise son téléphone intelligent. Ne manquez surtout pas à votre parole; faites des vérifications de temps à autre et au besoin, et imposez des conséquences pour tout écart ou comportement inapproprié.

**3** Voyez s'il est possible de paramétrer l'appareil de façon à bloquer l'accès à certains sites (dont les sites pornographiques) ou si cela peut se faire au moyen d'applis de contrôle parental ou par l'entremise de l'opérateur de téléphonie cellulaire.

**4** Fixez un couvre-feu pour l'usage des appareils électroniques (dont les téléphones intelligents) dans votre foyer. Établissez aussi des règles pour les textos et les jeux (choix des correspondants de vos ados, de leurs partenaires de jeu, des sites et des applis qu'ils utilisent).

**5** Dites à votre ado de ne pas répondre à des appels ou à des messages harcelants, hostiles ou inattendus et de conserver ce genre de messages. Montrez-lui comment bloquer les appels ou les messages venant d'utilisateurs indésirables et rappelez-lui l'importance de parler à un adulte de confiance s'il reçoit de tels messages.



**Le téléphone intelligent de votre enfant et l'information qu'il contient peuvent s'avérer utiles en situation de danger (p. ex. si votre enfant venait à disparaître). Tâchez de connaître les fonctions de géolocalisation offertes par l'appareil. Comme propriétaire du contrat, vous avez accès au registre des appels entrants et sortants ainsi qu'à l'information sur la dernière utilisation connue de l'appareil. Certains appareils peuvent en outre être localisés sur une carte moyennant un code; assurez-vous de le connaître.**

Cliquez [mobilete.protegeonsnosenfants.ca](http://mobilete.protegeonsnosenfants.ca) pour plus de détails.



# La popularité grandissante des applis auprès des préados et des ados

Depuis quelques années, le nombre d'applications mobiles connaît une croissance exponentielle soutenue par la hausse de popularité des téléphones intelligents, particulièrement auprès des jeunes. Quand les ados utilisent un téléphone intelligent ou une tablette, ils passent le plus clair de leur temps à utiliser des applis de jeu, de réseautage social, de messagerie instantanée et de musique. En règle générale, les applis sont agréables à utiliser et permettent aux préados et aux ados de susciter aussitôt des réactions chez leurs pairs sous la forme de « J'aime », de nouveaux abonnés et de commentaires.

**Comme parent ou substitut parental, il est important de rester à l'affût des endroits où votre enfant pourrait avoir des ennuis sur Internet. Voici quelques conseils qui vous permettront d'avoir des conversations avisées avec vos préados ou ados concernant ces applis :**

**1 L'usage de contrôles parentaux peut limiter ce à quoi votre enfant a accès.** Certains appareils permettent aux parents de limiter l'accès à des applis, à des sites de médias sociaux, à certains contenus sur Internet et à des fonctions de l'appareil, et aussi de restreindre la modification des paramètres de confidentialité. Par exemple, sur les appareils iPhone et iPad, on peut « Activer les restrictions » sous l'icône « Réglages ».

Nous vous suggérons aussi de créer un compte pour votre enfant plutôt que de le laisser utiliser votre compte. La date de naissance associée à un compte Apple ID, par exemple, limite les applications qu'un utilisateur peut télécharger en fonction de son âge.

**2 La plupart des applis sont offertes en téléchargement gratuit.** La seule condition pour télécharger des applis gratuites, c'est d'avoir un compte chez un fournisseur d'applis comme iTunes<sup>MD</sup>, Google Play<sup>MD</sup> ou BlackBerry App World<sup>MC</sup>. Les applis payantes ne se vendent généralement pas très cher (entre 0,99 \$ et 5 \$ en moyenne). Cependant, il existe aussi des sites internet où l'on peut télécharger gratuitement des applications payantes.

**3 Les applis de messagerie, de clavardage et de réseautage social permettent de communiquer facilement avec des correspondants inconnus.** Certaines applis de messagerie sont fournies avec l'appareil (p. ex. SMS, iMessage<sup>MD</sup> ou BBM<sup>MC</sup>), en plus de celles qui peuvent être téléchargées. La plupart permettent aux utilisateurs de communiquer entre eux en s'identifiant seulement par un nom d'utilisateur (sans révéler leur véritable identité). Certaines applis ont une zone de clavardage permettant à trois utilisateurs ou plus de s'échanger des messages. Les jeunes peuvent ainsi se retrouver en présence de personnes absentes de leur liste de contacts approuvés, si l'appli est paramétrée ainsi.

**4 L'historique des communications n'est pas nécessairement conservé.** Certaines applis de clavardage et de réseautage social enregistrent les conversations, mais permettent aussi de les effacer facilement d'un simple glissement de doigt. D'autres enregistrent les conversations par défaut ou peuvent être paramétrées — quoique pas toujours facilement — pour les conserver. Certaines applis permettent d'échanger par texto, par vidéo ou par audio sans qu'aucune trace des communications ne soit conservée.

*(Suite à la page suivante)*



## 5 De nombreuses applis de messagerie, de clavardage et de réseautage social encouragent les utilisateurs à créer un profil.

Au moment de créer un profil, certains services demandent à l'utilisateur de remplir certains champs, mais le laissent choisir ce qu'il veut mettre dans les autres. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de limite à ce que l'on peut mettre dans son profil (renseignements personnels, photos, vidéos, etc.). Parfois, les images sont géolocalisées ou situées sur une carte, de sorte que les autres utilisateurs puissent voir à quel endroit elles ont été prises ou à partir d'où elles ont été publiées. Le contenu d'un profil est accessible aux autres utilisateurs du même service, quoique certains services offrent des paramètres de confidentialité (réglés par l'utilisateur) permettant d'en limiter l'accès.

## 6 Les applis de jeu permettent de jouer avec des inconnus.

De nombreuses applis offrent un environnement multijoueur dans lequel on peut trouver d'autres personnes avec qui jouer. Certaines permettent même de se connecter

à des services comme Twitter<sup>MD</sup> et Facebook<sup>MD</sup> pour jouer avec d'autres personnes. Les utilisateurs en savent généralement très peu l'un sur l'autre, mais ont la possibilité de clavarder en jouant. En règle générale, aucun historique de ces conversations n'est conservé.

## 7 Certaines applis créent chez l'utilisateur l'assurance qu'il ne restera aucune trace des informations échangées.

Ces applis offrent la possibilité de partager des photos et des vidéos pour un temps limité, mais elles ne sont pas toujours aussi sûres que leur fabricant le prétend. De nouvelles façons de capturer les informations échangées sont constamment mises au point.

## 8 Certaines applis peuvent être « cachées » sur l'appareil.

Sur la plupart des appareils, les applis sont représentées par des icônes affichées sur des pages ou dans des dossiers. Ces icônes peuvent être dissimulées dans des dossiers, de sorte qu'elles ne seront plus facilement visibles au premier coup d'œil.

## Applis populaires auprès des préados et des ados



### Instagram<sup>MD</sup>

Instagram permet à l'utilisateur de prendre des photos et des vidéos, de les modifier à l'aide de filtres, de leur ajouter des légendes et de les publier sur son profil. Les paramètres de confidentialité permettent à l'utilisateur de déterminer si seuls ses abonnés ou n'importe quel utilisateur d'Instagram peut voir les images, leur donner des « J'aime » et les commenter. L'utilisateur peut ajouter des #mots-clics (hashtags) à la légende de ses photos ou vidéos pour aider les autres utilisateurs d'Instagram à les trouver.



### Vine<sup>MC</sup>

Vine permet de partager des vidéos d'au plus 6 secondes qui tournent en boucle. Ces vidéos sont créées avec la fonction caméra de l'appli, qui n'enregistre que lorsque l'usager touche l'écran de l'appareil. L'utilisateur peut ensuite modifier la vidéo à l'aide de différents filtres et la publier sur son compte. Les paramètres de confidentialité permettent à l'utilisateur de déterminer si seuls ses abonnés ou n'importe quel utilisateur de Vine peut voir les vidéos, leur donner des « J'aime » et les commenter. L'utilisateur peut ajouter des #mots-clics (hashtags) à la légende de ses vidéos pour aider les autres utilisateurs de Vine à les trouver.



### Kik Messenger<sup>MD</sup>

Kik est une application de messagerie instantanée capable de transmettre des photos, des croquis, des messages vocaux, des vidéos et du texte. Elle peut s'installer sur n'importe quel appareil mobile et ainsi permettre d'augmenter les capacités de transmission de photos et de vidéos d'un téléphone cellulaire de base.



### SnapChat<sup>MC</sup>

SnapChat permet de prendre une photo ou une vidéo, de la modifier au moyen de différents réglages, de lui ajouter du texte et des dessins, et de l'envoyer à un ou plusieurs autres utilisateurs. Les images s'effacent automatiquement des appareils du destinataire et de l'expéditeur (elles « s'autodétruisent ») ainsi que des serveurs de SnapChat à l'expiration d'un délai fixé par l'expéditeur (10 secondes maximum).



### WhatsApp Messenger<sup>MD</sup>

WhatsApp Messenger permet d'envoyer et de recevoir des messages instantanés (texte, photos, vidéos, enregistrements audio) sans forfait téléphonique, en utilisant le forfait internet de l'utilisateur. Les utilisateurs peuvent communiquer seulement avec d'autres utilisateurs WhatsApp dans la mesure où les uns sont inscrits dans les contacts des autres sur leur appareil; toutefois, le service enregistre les numéros de téléphone des contacts et les retient.

Pour plus de détails sur ces applis et d'autres applis, consultez [cyberaide.ca/parents](http://cyberaide.ca/parents).

# Leurre par internet

## CE QUE TOUT PARENT DOIT SAVOIR

Internet et les nouvelles technologies permettent aux ados de fraterniser et de communiquer facilement avec leurs amis, de se renseigner sur des sujets qu'ils n'oseraient pas aborder avec autrui, et de faire l'expérience de l'intimité. Tout cela est bien sain pour les ados, mais la technologie les expose à des risques, dont celui de se faire leurrer sur Internet.

Internet procure aux adultes qui ont des intentions malveillantes à l'égard des jeunes (abus sexuel, verbal ou psychologique) un moyen facile d'entrer en rapport avec eux. Par Internet, ils peuvent envoyer du matériel sexuellement explicite à un adolescent, obtenir des informations en se faisant passer pour autrui ou chercher à nouer des relations personnelles avec des jeunes. Les échanges de photos ou les conversations peuvent avoir un côté amusant au début, mais ces premiers contacts donnent lieu par la suite à des demandes insistantes de photos ou de vidéos de nudité totale ou partielle. Certains prédateurs utilisent de subterfuges amoureux pour que les jeunes leur envoient des photos d'eux et se servent ensuite ces images pour les manipuler et les contraindre à leur obéir.

Les jeunes sont vulnérables au leurre et à la maltraitance sur Internet parce que la technologie leur ôte toute gêne et qu'ils n'ont pas la maturité nécessaire pour faire face aux situations complexes dans lesquelles ils pourraient se retrouver.

L'envoi d'une simple photo, par exemple, peut facilement avoir des suites incontrôlables au point qu'un jeune en vienne à se sentir pris dans une situation sans issue. Les relations qui naissent sur Internet évoluent souvent rapidement et peuvent conduire des adolescents à dire et à faire des choses qu'ils ne diraient ou ne feraient peut-être jamais en présence de quelqu'un dans la vraie vie. Certains ados peuvent se laisser manipuler au point de croire entretenir une relation sentimentale légitime avec un adulte.

**Le leurre est un processus par lequel un individu ayant un intérêt sexuel pour un enfant prépare celui-ci en vue de contacts sexuels. Au sens du Code criminel du Canada, se rend coupable de leurre quiconque, par un moyen de télécommunication, communique avec une personne qu'il croit âgée de moins de 18 ans dans le but de commettre une infraction désignée contre elle.**



## Points importants à discuter régulièrement avec votre ado concernant ses rapports avec autrui sur Internet :

- Faites comprendre à votre ado que les adultes ne doivent pas essayer de devenir « amis » avec des adolescents ou leur manifester un intérêt sexuel. Dites-lui qu'un adulte qui se comporte de la sorte dépasse les limites et fait preuve d'un manque de jugement, ce qui en fait une personne à éviter.
- Dites à votre ado qu'il est illégal de menacer quelqu'un autant sur Internet que dans la vraie vie. Expliquez-lui que le recours aux menaces est un moyen couramment utilisé pour chercher à contrôler la situation et soumettre des jeunes à des demandes à caractère sexuel. Si quelqu'un lui fait des menaces sur Internet, dites-lui de prévenir un adulte de confiance (ce peut être vous, un enseignant, une intervenante, etc.).
- Expliquez-lui qu'il n'est ni nécessaire ni urgent de répondre aux messages qu'il reçoit. Dites-lui de ne pas répondre aux messages qui le rendent mal à l'aise.
- Expliquez à votre ado que l'on peut s'exposer à la manipulation et à la maltraitance lorsqu'on raconte ses affaires personnelles à la mauvaise personne sur Internet.
- Dites à votre ado qu'il est important de vous demander de l'aide en cas de problème et que vous ne lui en tiendrez pas rigueur le cas échéant; rappelez-lui qu'il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide, même s'il a honte de ce qui s'est passé.
- Inspirez-vous d'incidents rapportés par les médias pour discuter de situations qui sont déjà arrivées à d'autres ados. Profitez de l'occasion pour parler ouvertement de ce genre de situation avec votre ado; discutez des risques et voyez ensemble ce qui aurait pu être fait pour empêcher les choses de mal tourner. Votre enfant risque moins d'être sur la défensive puisqu'il n'aura personnellement rien à voir avec ces situations. Votre conversation disposera peut-être votre enfant à vous parler d'une affaire ou d'une situation similaire qui le concerne lui ou un autre jeune.
- Apprenez à votre ado comment sortir d'une conversation ou d'une relation indésirable. Il y a des moyens directs de se sortir d'une situation désagréable; on peut par exemple manifester son refus en disant « Je ne veux pas » ou « Non merci » ou couper les contacts en s'abstenant de répondre aux messages de la personne, en la bloquant ou la retirant de sa liste de contacts. Il y a aussi des façons indirectes de mettre fin à une conversation; on peut par exemple trouver une excuse du genre « Je dois partir, on m'attend » ou imputer la faute aux parents : « Ma mère peut inspecter mon ordinateur à tout moment et me mettre des conséquences. »

PARLER DE

# relations saines

AVEC VOTRE ADO

Les relations saines entre pairs jouent un grand rôle dans le développement d'un ado. Elles l'aident à développer son identité et représentent parfois une importante source de soutien affectif. Une bonne partie de la vie sociale des adolescents (et de leur vie amoureuse) se réalise à travers la technologie, notamment par les textos et applications mobiles. L'accompagnement parental est une condition essentielle pour influencer les opinions et les valeurs entourant l'utilisation des médias sociaux dans le contexte du développement de relations saines et enrichissantes entre ados.

Points importants à discuter **régulièrement** avec votre ado :

**1** Expliquez-lui les qualités importantes d'une relation saine (affection, gentillesse, respect) et mettez cela en parallèle avec des exemples de relations malsaines (quelqu'un qui s'acharne sur l'autre, qui le manipule, qui le fait sentir coupable ou qui essaie de se faire prendre en pitié). Ne sachant pas très bien ce qu'est une relation saine, un ado sera porté à tolérer des relations qui le placeraient en situation de risque. Ainsi, la jalousie ou les textos incessants pourraient facilement être vus comme une preuve d'amour plutôt qu'un comportement contrôlant ou abusif.

**2** Discutez ensemble des façons de se sortir d'une situation inconfortable. Cherchez ensemble des moyens directs (p. ex. « Je ne veux pas ») et des excuses subtiles (p. ex. « Faut que j'y aille; ma mère a besoin de moi ») pour se sortir d'une situation difficile.

**3** Servez-vous de ce qui sort dans les médias pour donner des exemples de comportements sains et malsains (dans les films, les émissions télé ou les publicités). Remettez en question les messages véhiculés par les médias concernant les relations et aidez votre ado à exercer son sens critique par rapport aux messages négatifs et aux stéréotypes.

Digital Vision/Thinkstock



**4** Discutez des problèmes qui peuvent arriver lorsqu'on s'engage dans des conversations sexuellement explicites et qu'on crée ou partage des photos ou vidéos à caractère sexuel avec d'autres internautes. Dès qu'on envoie quelque chose, on perd tout contrôle de ce qu'il en adviendra. Par exemple, les images intimes qu'une ado enverrait pourraient facilement être utilisées de façon malavisée (p. ex. le destinataire pourrait montrer les images à ses amis, les retransmettre ou les publier sur Internet) ou servir à la manipuler pour qu'elle se livre à d'autres activités sexuelles.

**5** Expliquez-lui l'importance de mettre ses limites et de respecter celles des autres dans l'espace numérique. Les renseignements que votre ado partage et ceux qui concernent autrui doivent être protégés et traités avec respect (ils ne doivent pas être dévoilés à d'autres). Faites valoir que ce principe continue de s'appliquer après la fin d'une relation.

**6** Expliquez à votre ado comment rompre une relation. Rompre n'est jamais chose facile, mais il est important de ne pas laisser traîner les choses. Dites à votre enfant d'être honnête, gentil, prévenant et clair.

**7** Soyez là pour votre ado et maintenez un bon climat de communication. Il est important de lui rappeler qu'il peut vous demander de l'aide n'importe quand sans craindre de se mettre dans le pétrin et rappelez-lui qu'il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide.

## Le saviez-vous?

**Au Canada, une personne âgée de moins de 12 ans ne peut consentir à une activité sexuelle; une personne âgée de 12 ou 13 ans ne peut consentir à une activité sexuelle avec une personne qui la dépasse de deux ans ou plus et une personne âgée de 14 ou 15 ans ne peut consentir à une activité sexuelle avec une personne qui la dépasse de cinq ans ou plus.**

# Merci à ceux qui appuient l'important travail de Cyberaide.ca



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Bell

TELUS®

Shaw)

MTS

ROGERS™

SaskTel

Google™

facebook

Manitoba



Yukon



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

*Aider les familles. Protéger les enfants.*

615, chemin Academy | Winnipeg (Manitoba) | R3N 0E7  
Téléphone : 204 945-5735 Sans frais : 1 800 532-9135 Fax : 204 948-2461

[protegeonsnosenfants.ca](http://protegeonsnosenfants.ca)